

Ma santé



Sommaire

Comment fonctionne le Système de Santé en Italie	3
Santé: qui contacter	4
Services Communautaires	6
Services hospitaliers	8
Sécurité à domicile	10
Sécurité au travail	13

Comment fonctionne le Système de Santé en Italie

L'Etat garantit les soins de santé pour toutes et tous.



Il peut être demandé paiement d'une contribution, le **"ticket"**, qui sert à soutenir les dépenses du système de santé.



Certaines personnes, comme les **femmes enceintes** ou les personnes atteintes par des **maladies chroniques** (diabète, hypertension, maladies cardiovasculaires, cancer) **ne payent pas le ticket.**

Les soins auprès du Médecin et du Pédiatre de Famille sont gratuits.



Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le site <http://wiki.inmp.it/wiki>

Santé: qui contacter

Au moment de l'inscription au Service Sanitaire National, vous pouvez **choisir** le **Médecin** ou **Pédiatre de Famille** (pour les enfants de 0 à 14 ans) qui sont les professionnels référents pour la santé.

Lorsque le Médecin et le Pédiatre vous prescrivent un examen ou une consultation spécialisée, vous pouvez prendre rendez-vous dans un service public (hôpital ou cabinet médical) via le **Centre Unique de Réservation** (**CUP – Centro Unico Prenotazioni**).

Vous pouvez appeler **gratuitement** le numéro (en langue italienne)

 **06 99 39**

Pour prendre rendez-vous, il vous faudra la **carte de santé (tessera sanitaria)** et la **prescription écrite** du **médecin** ou du **pédiatre**.



Les demandes sont nombreuses et le **temps d'attente (lista d'attesa)** d'une visite ou d'examen peut être long.

Lorsque le médecin ou le pédiatre ne sont pas disponibles et que le problème de santé est **urgent**, vous pouvez contacter le **service gratuit de continuité territoriale (guardia medica)**.

Vous pouvez appeler le numéro (en langue italienne)



06 570 600

pour être adressé/e vers le service le plus proche.

Vous pouvez trouver des informations sur le site **www.salutelazio.it**



Pour avoir des renseignements sur la circoncision rituelle chez l'enfant, contactez votre médecin ou le centre local de services communautaires (Consultorio Familiare). Dans aucun cas ne vous fiez à des personnes non qualifiées, qui pourraient mettre votre vie ou celle de vos proches en danger!

Services Communautaires

Le **Centre pour la santé de la famille (Consultorio Familiare)** se trouve dans plusieurs municipalités et offre des services gratuits:

- espace jeunes (Spazio giovani)
- suivi de la grossesse, après l'accouchement et pour l'allaitement
- interruption volontaire de grossesse (interruzione volontaria di gravidanza)
- contraception
- quelques dépistages oncologiques (screening)



Pour dépister le plus tôt possible des maladies graves, il est possible de faire des examens comme le **frottis gynécologique**, la **mammographie** et un **test pour détecter le cancer de l'intestin**. Vous pouvez appeler le numéro (en langue italienne)



800 894 549

En Italie, il est interdit de pratiquer les mutilations génitales féminines, car elles violent les droits humains des femmes, des filles et des petites filles; si vous avez besoin de renseignements ou d'aide, adressez-vous au Consultorio Familiare!



Le **Centre de Vaccination** pour enfants et adultes.

Le **Centre de Santé Mentale (CSM – Centro Salute Mentale)** aide les personnes qui sentent avoir besoin de soutien psychologique ou psychiatrique.

Les **Services de réadaptation en dépendance (Ser.D – Servizio Dipendenza)** aident les personnes qui souffrent de problèmes d'alcool, drogues ou jeu de hasard.

Les **Centres anti-tabac (Centri Antifumo)** aident à arrêter de fumer.

Les **Centres anti-violence (Centri Antiviolenza)** apportent leur soutien aux femmes victimes de violence. Les numéros à appeler sont



1522 ou **112**

(tous les jours, 24 heures sur 24)

Pour les **femmes victimes de traite des êtres humains**, il est disponible un **Numéro Vert Anti-Traite (Numero Verde Anti-tratta)**



800 290 290

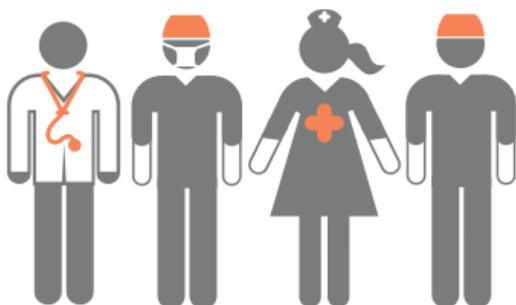
(gratuit)

auquel répondent aussi des médiatrices/médiateurs culturels/les



Services hospitaliers

Les **hôpitaux**, les **cliniques** et les **cabinets médicaux** de ville sont des endroits où les personnes reçoivent un diagnostic, un traitement et une réhabilitation.



Au cas d'**urgence grave**, vous pouvez aller au **Service des Urgences (Pronto Soccorso)** de l'hôpital pour les premiers soins.

Quand la vie est en danger, vous pouvez appeler le numéro gratuit



(c'était 118, disponible tous les jours, 24 heures sur 24)





Au **Service des Urgences**, les personnes reçoivent les soins en fonction de leur gravité.

- Emergency:** vie en danger
- Urgence:** état très grave
- Urgence différée:** condition sérieuse mais stable
- Urgence mineure:** condition pas très sérieuse et stable
- Non urgence:** condition non urgente



Il faut savoir que moins le cas est urgent, plus il faudra attendre, et il est possible qu'il soit exigé un paiement.

Sécurité à domicile

La maison est le lieu où l'on passe la plupart du temps et l'on se sent en sécurité.

Il est important que ce soit vraiment un endroit sûr pour les adultes, mais surtout pour les enfants!

Voici les choses à surveiller!

Électricité et prises puissance:

ne pas laisser les appareils sans surveillance

et veillez à ce que les enfants n'insèrent d'objets dans les prises électriques ou jouent avec des câbles électriques.

N'utilisez jamais le sèche-cheveux près de l'eau, ou avec les mains mouillées et les pieds nus.



Sécurité de environnements:

faites attention aux meubles et aux objets pointus, susceptibles de causer des blessures. Faites attention aussi aux

risques de chutes, surtout chez les enfants les plus petits.

Chauffage: si vous utilisez des appareils de chauffage à flamme (kérosène, gaz ou bois), aérez souvent la chambre.

N'utilisez jamais du bois ou du charbon dans les chambres où vous dormez, car il y a danger de mort à cause du gaz dégagés. Gardez toujours les appareils de chauffage loin des objets (jouets, vêtements, rideaux) qui pourraient s'enflammer.

Cuisson: ne laissez pas les casseroles chaudes à la portée des enfants. Cuisiner dans la chambre est dangereux, même si vous utilisez des plaques électriques!



Aliments: sur les aliments emballés, vérifiez toujours la date limite de consommation. Faites attention si vous achetez ou recevez des produits non emballés à l'origine, qui ne portent pas d'étiquette, car ils pourraient être périmés ou contenir des substances toxiques !

Détergents et médicaments:

ne laissez pas de détergents, insecticides, désinfectants ou des médicaments à la portée des enfants. Ne

changez pas le conteneur. Les conteneurs originaux ont l'étiquette et le bouchon de sécurité et sont pensés pour éviter l'ingestion accidentelle de substances toxiques.



Sécurité au travail

Le travail, c'est la santé. L'**employeur** est responsable de la santé et de la sécurité de ses employés.

Sur le lieu de travail, il est important de: utiliser les **protections**, utiliser l'**équipement** prévu sans les modifier, suivre les **cours de formation** et **signaler** toute situation qui peut mettre la personne en danger.

En cas d'**accident du travail**, il faut s'adresser au **Service d'Urgences** de l'hôpital ou chez son **Medicine de Famille**.



Pour plus d'informations sur les appareils de protection individuelle (DPI - Dispositivi di Protezione Individuale), consultez la brochure multilingue https://www.inail.it/cs/internet/comunicazione/pubblicazioni/catalogo-generale/straniero_non_estraneo_abc_sicurezza_sul_lavoro.html

Voici quelques signalisations que vous pourriez trouver au travail, pour protéger votre sécurité



casque de protection obligatoire



protection obligatoire des mains (gants de protection)



protection obligatoire du corps (vêtements de protection)



harnais de sécurité obligatoire



protection obligatoire des pieds (chaussures de sécurité)



protection oculaire obligatoire

SaniMApp **La santé sans** **exclusions**

Vous pouvez trouver des renseignements utiles sur les services de santé à Rome et dans la Region Lazio

**[www.sanitadifrontiera.org/
sanimapp/index.html](http://www.sanitadifrontiera.org/sanimapp/index.html)**

Plan des services **d'accueil**

Retrouvez les services, les associations, les espaces sociaux qui pratiquent l'accueil, les services publics et les lieux où vous pouvez accéder à des informations utiles.

Allez à

JUMA MAP Refugees map services
www.jumamap.com





Progetto co-finanziato
dall'Unione Europea



MINISTERO
DELL'INTERNO

Fondo Asilo, Migrazione e Integrazione (FAMI) 2014-2020

Obiettivo Specifico 2. Integrazione/Migrazione legale

Obiettivo Nazionale 3. Capacity building

Progetto Social Inclusion Prog. 2928

